

Paris lève le mandat d'arrêt contre Rose Kabuye, annonce le Rwanda

Arrib News, 01/04/2009 – Source Reuters La justice française a levé le mandat d'arrêt visant le chef du protocole de la présidence rwandaise mise en examen pour son rôle présumé dans l'attentat qui a coûté la vie en avril 1994 au président Juvenal Habyarimana, annoncent les autorités rwandaises. "Le gouvernement rwandais a exprimé sa satisfaction aux autorités judiciaires françaises qui ont finalement levé le mandat d'arrêt, initiative qui permettra à Mme Kabuye de reprendre ses fonctions et de voyager librement", indique le gouvernement rwandais dans un communiqué diffusé mardi.

Rose Kabuye, considérée comme une proche du président Paul Kagame, regagnera Kigali immédiatement, précise-t-on. Aucun représentant des autorités françaises n'a pu être contacté. Arrêté le 9 novembre 2008 en Allemagne, Rose Kabuye a été extradé vers la France où elle a été mise en examen le 18 novembre pour "complicité d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste". Elle nie toute implication dans l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, abattu le 6 avril 1994 par des missiles sol-air à son atterrissage à Kigali. Onze autres personnes ont été tuées, dont quatre membres d'équipage français. Cet événement est considéré comme l'élément déclencheur du génocide. Depuis son arrestation, Mme Kabuye coopère avec les autorités françaises et continuera à le faire jusqu'à ce que l'affaire soit classée et son innocence établie", lit-on dans le communiqué de Kigali. Au total, neuf fonctionnaires rwandais sont visés depuis novembre 2006 par des mandats d'arrêt internationaux délivrés par la justice française. Le dossier a entraîné la rupture des liens diplomatiques entre Paris et Kigali. En août, le Rwanda a accusé à son tour 33 responsables politiques et militaires français d'implication dans le génocide. Kigali estime que Paris, qui a soutenu le gouvernement du président Habyarimana mais a toujours nié avoir trempé dans le génocide, cherche à faire diversion. Ndlr : Pour rappel, outre Juvenal Habyarimana, onze personnes, dont le président burundais Cyprien Ntaryamira, sont mortes dans cet attentat. La justice française a ouvert une enquête en 1998 à la suite de la plainte des familles françaises des trois membres de l'équipage de l'avion présidentiel.